



Ville d'HAZEBROUCK
Direction Générale des Services

**PROCES VERBAL
 REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
 DU 26 JUIN 2008**

Le Conseil Municipal s'est réuni, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre ALLOSSERY, Maire d'HAZEBROUCK, Vice Président du Conseil Général du Nord, le Jeudi 26 juin 2008 à 18h00 à l'Hôtel de Ville, Salle de Conseil.

Etaient présents :

M. Jean-Pierre ALLOSSERY, Maire, Vice Président du Conseil Général du Nord,

M. TIBERGHIEU, Mme POLNECQ, M. ROUSSEZ, M. GAUJON, Mme HARROUS, M. DECOOPMAN, Mme VEIT-TORREZ, Mme GOBLET, M. WILLAEY, M. LABITTE, Adjoints au Maire,

***MM. DUVAL, DELATTRE, Mme SCHRICKE, MM. BRAHIMI, DECLERCK
 Conseillers Municipaux Délégués,***

*M. DEBAECKER, Mme BEURAERT, Mme LHERBIER, Mme CATRYCKE, M. DUQUESNE, Mme LARRIDON, Mme FAIVRE, Mme BOUTEZ, M. BRUNEL, M. DUSSART, M. MAERTEN, Mme LEGROIS, Mme DEPELCHIN, M. PETITPREZ, M. CRINQUETTE, Mme CADART, Mme HERAULT,
 Conseillers Municipaux.*

Etaient représentées au sens de l'article L 2120.20 du Code Général des Collectivités Territoriales :

*Mme VERSTAVEL ayant donné pouvoir à M. TIBERGHIEU
 Melle DEBAL ayant donné pouvoir à M. ALLOSSERY*

Monsieur Jérôme BRUNEL a été désigné Secrétaire de Séance.

- : - : - : - : -

Monsieur le Maire soumet à l'approbation du Conseil Municipal, le procès-verbal de la séance du 2 avril 2008. Après intervention et demande d'explications de Monsieur CRINQUETTE quant à la délibération portant à la fois sur la désignation des Conseillers Délégués et les Indemnités de Fonction des Elus, celui-ci est adopté à l'unanimité (quatre abstentions).

Avant d'aborder l'Ordre du Jour, Monsieur le Maire adresse ses plus sincères condoléances à Monsieur Pascal DECOOPMAN pour le décès de Francis LAHEYNE qui s'est beaucoup investi dans la Vie Hazebrouckoise, notamment au Sporting Club Hazebrouckois et félicite Monsieur Francis PETITPREZ pour la naissance de son Petit-fils, le 19 juin dernier.

Monsieur le Maire évoque ensuite l'incendie qui s'est déclaré le Mardi 24 juin au Collège Saint-Jacques, rue Warein, lieu chargé d'histoire, soulignant qu'une partie du Patrimoine Hazebrouckois a disparu, notamment la Chapelle et son Orgue.

Les Elus et les Services Municipaux, d'ailleurs remerciés publiquement par Monsieur le Maire pour leur réactivité, se sont mobilisés pour sécuriser le lieu et montrer la solidarité de la Municipalité envers Monsieur BAILLEUL, Chef d'Etablissement et le Personnel.

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours, le Centre de Secours d'Hazebrouck, les renforts des Centres de Secours voisins, ont montré toute leur efficacité.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une rencontre se tiendra dans les prochains jours avec Monsieur BAILLEUL pour la rentrée scolaire de septembre et pour étudier l'aide qui pourra être apportée à cet établissement scolaire.

**** ****

Un premier point des trois mois écoulés depuis les Elections Municipales est ensuite fait par Monsieur le Maire, soulignant la mobilisation des Elus, Adjointes et Conseillers Délégués :

Mise en place des Commissions Municipales (neuf sur dix se sont déjà réunies), celles-ci ayant vocation à devenir extra municipales,

Poursuites des grands dossiers :

- plate forme d'échanges de la Gare,
- logement,
- aménagement des locaux de l'ancienne école Jeanne d'Arc,
- le Foyer Jeunes Travailleurs,
- site de l'Abattoir Municipal, extension de la société SOVIBA.

Sur le plan sportif, rappelant les subventions accordées pour le fonctionnement des clubs (Nationale 1 du HBH 71 et Centenaire du S.C.H.) Monsieur le Maire rappelle les inscriptions qui seront présentées dans le cadre de la décision modificative n° 1 : l'aménagement de vestiaires au Stade Damette, travaux complémentaires au Centre Tennistique et sur deux courts extérieurs, la provision pour la réfection du terrain synthétique et mise aux normes, les travaux pour la construction du C.I.O. (Centre d'Information et d'Orientation).

Monsieur le Maire revient sur l'annonce de la fermeture des agences EDF/GDF : Après, l'agence de BERGUES, la fermeture des agences d'HAZEBROUCK et de BAILLEUL sont prévues. En sa qualité de Président du Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes de Flandre, il proposera la mise en place d'un service public de proximité.

La Ville d'HAZEBROUCK s'est portée candidate pour être « commune test » dans le cadre de la mise en place des Passeports Biométriques, ce qui permettra d'assurer un service optimum pour les usagers,

Afin d'améliorer la démocratie participative, la mise en place des Conseils de Quartiers (au nombre de cinq), demandée par Monsieur le Maire à Monsieur Ali BRAHIMI, Conseiller Municipal Délégué, est prévue pour la rentrée.

En ce qui concerne le Contrat Local de Sécurité (qui deviendra Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance) ce dossier sera réactivé en collaboration avec Monsieur le Procureur de la République, afin de le remettre à niveau, en vue d'apporter une solution aux incivilités et au sentiment d'impunité ressenti par la population.

Monsieur le Maire présente ensuite les mesures prises par la Municipalité, visant à améliorer la qualité des Services Municipaux de la Ville d'HAZEBROUCK :

- ouverture de la Bibliothèque Municipale 19 heures par semaine au lieu de 14,*
- augmentation du nombre des assistantes maternelles (18 au lieu de 15),*
- mise en place de centres de loisirs durant les petites vacances scolaires (hormis durant la période de Noël).*

Monsieur le Maire présente ensuite ses félicitations à Madame Françoise POLNECQ, Adjointe à la Culture, et à l'équipe qui a organisé la Fête de la Musique pour le programme de qualité préparé, signe de la volonté de la Municipalité de dynamiser la Ville avec tous les acteurs de la vie locale.

Deux informations sont ensuite communiquées au Conseil Municipal :

Monsieur le Maire a sollicité auprès de Monsieur le Sous-Préfet de DUNKERQUE, par courrier du 23 juin 2008, l'honorariat de Monsieur Paul BLONDEL, pour la Fonction de Maire de la Ville d'HAZEBROUCK exercée de 1995 à 2008.

D'autre part, un courrier du 23 Juin 2008, signé par Monsieur le Maire, Madame Françoise HOSTALIER, Député du Nord, Madame Béatrice DESCAMPS, Sénateur du Nord, a été envoyé à Monsieur le Président de la Commission GINCHARD à PARIS, afin de solliciter une audition en vue d'aborder les conséquences de l'annonce de la fermeture du Tribunal de Grande Instance d'HAZEBROUCK et la nécessité de maintenir à HAZEBROUCK l'activité des Affaires Familiales et du Conseil des Prud'hommes.

Puis passant à l'Ordre du Jour,

LE CONSEIL MUNICIPAL

1. - **A PROCEDE** à l'élection des cinq membres du Conseil Municipal qui siégeront au sein de l'Association Foncière de Remembrement d'HAZEBROUCK,
2. - **ACCEPTE**, que Monsieur Didier TIBERGHIEN, Premier Adjoint, représente Monsieur le Maire de la Ville d'HAZEBROUCK au sein du Conseil d'Administration de l' Association FLANDRE INTERIEURE INITIATIVE, en qualité de membre de droit,
3. - **COMPLETE**, les attributions du Maire, en application de l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales et de l'article 13 de la Loi n° 2007.1787 du 20 décembre 2007, en ce qui concerne le domaine des marchés publics,
4. - **PROCEDE**, à la mise en place d'une Commission Administrative Communale dans le cadre des Elections Prud'homales 2008,
5. - **ACCEPTE**, la composition de la Commission de Délégation de Service Public de la Ville d'HAZEBROUCK,
6. - **DESIGNE**, les Membres du Conseil Municipal qui représenteront la Collectivité au sein du Comité Technique Paritaire qui sera mis en place,
7. - **AUTORISE**, Monsieur le Maire à procéder à l'application du Régime Indemnitaire suite aux modifications découlant de l'article 1^{er} du Décret 2007.1630 du 19 novembre 2007,
8. - **AUTORISE**, Monsieur le Maire à procéder à la création d'un poste d'assistant socio-éducatif, d'un poste d'attaché territorial et à modifier en ce sens le tableau des effectifs 2008 de la Ville d'HAZEBROUCK,

9. - ADOPTE, pour la Ville d'HAZEBROUCK, la Régie Municipale des Eaux, après avis du Conseil d'Exploitation, la Fondation WAREÏN et le C.C.A.S. après avis des Commissions Administratives, les dispositions relatives à l'attribution des Prestations Sociales 2008,

10. - DONNE, un accord de principe sur le projet d'extension de la Société SOVIBA et **AUTORISE**, Monsieur le Maire à engager toutes les démarches nécessaires à la concrétisation de ce dossier,

11. - AUTORISE, après avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres du 5 mai 2008, la signature de six avenants n° 1 aux marchés passés pour la création de deux courts de tennis couverts au Complexe Sportif de l'Hoflandt, dans le cadre de la construction du Centre Tennistique Départemental,

12. - AUTORISE, l'acquisition d'une partie de la parcelle cadastrée sous la section Y.A. n° 4 (pour environ 2450 m²) au Creule Veld, appartenant à Mr et Mme Bernard GRUSON-CALCOEN,

13. - AUTORISE, l'acquisition d'une parcelle située à l'angle de la rue Heerstraete et de la rue de Calais, cadastrée sous la section DI n° 163, d'une superficie de 114 m², appartenant à Mr et Mme LAURENT-SCALZOTTO,

14. - AUTORISE, Monsieur le Maire à lancer une consultation pour la réalisation d'une étude sur le Pôle d'Echange de la Ville d'HAZEBROUCK, à solliciter la C.C.I. GRAND LILLE, le Conseil Régional Nord/Pas de Calais et le Conseil Général du Nord pour le financement de cette étude,

15. - AUTORISE, l'Office de Tourisme de BAILLEUL-MONTS de FLANDRE à concevoir et commercialiser des produits touristiques sur la Commune d'HAZEBROUCK pour le compte des deux Pays de Flandre,

16. - AUTORISE, la signature d'une convention de mandat entre la Ville d'HAZEBROUCK et l'Office de Tourisme des Monts de Flandre, dans le cadre de la brochure « Escapades en Flandre » afin de valoriser le patrimoine de la Ville et permettre la commercialisation de produits touristiques sous forme de circuits guidés,

17. - ACCEPTE, la mise en vente au Service Tourisme de l'ouvrage « PATTEIN, Peintre de l'âge d'Or » en complément des produits déjà vendus, en application des tarifs communaux 2008,

18. - VALIDE, la démarche AGENDA 21 et **DECIDE** le lancement de ce programme d'actions définissant les objectifs et les moyens de mise en œuvre du développement durable de la Commune,

19. - DONNE UN AVIS FAVORABLE à la mise en révision du Plan Local d'Urbanisme, en vue de la construction d'un nouveau Centre de Secours,

20. - ACCEPTE, le montage de l'opération d'accession sociale à propriété présentée dans le cadre de la construction de 11 maisons à vivre, à destination des ménages modestes, locataires H.L.M., opération qui sera mise en place en partenariat avec la Société NOTRE COTTAGE de DUNKERQUE,

21. - EMET UN AVIS FAVORABLE sur la remise gracieuse des pénalités liquidées à défaut de paiement à la date d'exigibilité des taxes, versement et participation d'urbanisme concernant cinq particuliers titulaires d'une autorisation de construire,

22. - EMET UN AVIS DEFAVORABLE sur l'admission en non valeur des sommes dues au titre de la Taxe Locale d'Équipement, correspondant à la construction d'un immeuble 1 bis et 1 ter rue du Dépôt,

23. - AUTORISE, après avis du Conseil d'Exploitation de la Régie Municipale des Eaux et du Service d'Assainissement, la signature d'un avenant n° 1 au marché conclu pour les travaux d'aménagement de la rue de Caestre en quatre lots entre la rue de la Creule Straete et le Contournement (lot n° 1 voirie-assainissement – RAMERY TRAVAUX PUBLICS),

24. - ACCEPTE, après avis du Conseil d'Exploitation de la Régie Municipale des Eaux et du Service d'Assainissement, la signature d'un avenant n° 1 au marché conclu pour l'aménagement de la Creule Straete en cinq lots, deuxième phase (lot n° 1, voirie-assainissement – RAMERY TRAVAUX PUBLICS), tranche conditionnelle,

25. - ACCEPTE, la signature d'un avenant n° 1 au marché conclu pour les travaux d'aménagement d'un tronçon de la voirie rue du Violon d'Or, entre les rues de la Glacière et des Jardins (lot n° 3 éclairage public – Société RESEELEC),

26. - AUTORISE, la signature d'un avenant n° 1 au marché conclu avec la société RAMERY TRAVAUX PUBLICS, pour les travaux d'aménagement du délaissé rue Verlyck,

27. - ACCEPTE, la signature d'un avenant n° 1 au marché conclu avec la société RAMERY TRAVAUX PUBLICS, pour les travaux d'aménagement du Mail Saint-Eloi, deuxième phase,

28. - AUTORISE, après avis du Conseil d'Exploitation de la Régie Municipale des Eaux et du Service d'Assainissement, le lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert pour l'acquisition de véhicules, dans le cadre du remplacement d'une partie du Parc Automobile de la Ville d'HAZEBROUCK,

et AUTORISE, Monsieur le Maire à solliciter les aides des différents organismes concernant les énergies propres, à organiser la cession des véhicules à remplacer, à payer les taxes d'immatriculation,

29. - ACCEPTE, la mise en place de Centre de Loisirs sans Hébergement pendant les petites vacances scolaires (sauf durant la période de Noël) et les tarifs concernant ce nouveau service à destination des familles,

30. - PREND CONNAISSANCE, de l'utilisation 2007 de la Dotation de Solidarité Urbaine,

31. - ACCEPTE, la modification des inscriptions budgétaires figurant au Budget Primitif 2008, relatives à l'Abattoir Municipal pour les travaux de mises aux normes, suite à la modification de la nomenclature comptable,

32. - ACCORDE, la garantie de la Commune, à hauteur de 50 %, pour le remboursement d'un emprunt contracté par l'OGEC ECOLE CATHOLIQUE ABBE LEMIRE pour financer les travaux d'aménagement des locaux des deux sites de cet établissement scolaire,

33. - ACCEPTE d'attribuer à huit associations des subventions complémentaires ou exceptionnelles au titre de l'exercice 2008 (Association Flandre Judo, Sporting Club Hazebrouckois, Les Amis de TISJE TASJE, les Scouts et Guides de France, Alpha, Hoflandt Nature, Centre André Malraux et HBH 71 Handball Hazebrouck),

34. - ACCEPTE d'attribuer au Comité des Fêtes du Vert Vallon une subvention au titre de l'exercice 2008 dans le cadre de l'organisation d'une manifestation,

35. - FIXE, les subventions relatives aux participations de la Ville aux postes d'animateurs pour l'exercice 2008 (Centre André Malraux, Centre d'Animation du Nouveau Monde, Centre Socio-Educatif) et autorise la signature d'un avenant n° 2 à la convention liant la Ville au C.A.N.M.,

36.37. - ADOPTE, le Compte Administratif de la Ville d'HAZEBROUCK concernant l'exercice 2007, ainsi que le Compte de Gestion pour l'exercice 2007,

38. - ACCEPTE l'affectation du résultat de l'exercice 2007 de la Ville d'HAZEBROUCK,

39. - ACCEPTE, les renforcements de crédits présentés dans le cadre d'une décision modificative n° 1 en ce qui concerne la Ville d'HAZEBROUCK,

40. 41. ADOPTE, après avis du Conseil d'Exploitation de la Régie Municipale des Eaux et du Service d'Assainissement, le Compte Administratif et le Compte de Gestion de la Régie Municipale des Eaux, concernant l'exercice 2007,

42. - ACCEPTE, après avis du Conseil d'Exploitation de la Régie Municipale des Eaux et du Service d'Assainissement, l'affectation du Résultat pour l'exercice 2007 de la Régie Municipale des Eaux,

43. - APPROUVE, après avis du Conseil d'Exploitation de la Régie Municipale des Eaux et du Service d'Assainissement, les renforcements de crédits présentés dans le cadre d'une décision modificative n° 1 concernant la Régie Municipale des Eaux,

44.45. - ADOPTE, après avis du Conseil d'Exploitation de la Régie Municipale des Eaux et du Service d'Assainissement, le Compte Administratif et le Compte de Gestion pour l'exercice 2007, concernant le Service d'Assainissement,

46. - ACCEPTE, l'affectation du résultat 2007 du Service d'Assainissement, après avis du Conseil d'Exploitation de la Régie Municipale des Eaux et du Service d'Assainissement,

47. - APPROUVE, les renforcements de crédits présentés pour le service d'Assainissement dans le cadre d'une décision modificative n° 1, après avis du Conseil d'Exploitation de la Régie Municipale des Eaux et du Service d'Assainissement,

48.49.50. ADOPTE, le Compte Administratif, le Compte de Gestion, l'affectation du Résultat de l'exercice 2007 concernant le Service Transport,

51. - APPROUVE les renforcements de crédits présentés dans le cadre d'une décision modificative n°1 concernant le Service Transport,

52.53 ADOPTE, le Compte Administratif et le Compte de Gestion du Lotissement des Cheminots pour l'exercice 2007,

REND COMPTE DES DECISIONS SUIVANTES

54(1) Les fonds provenant de la cession d'une parcelle de terrain au Holle Veld, à la SARL SERVICE IMMO d'HONDEGHEM, de la cession d'une parcelle de terrain à l'Hoflandt Straete, à la société MORIN FRERES de LOUZY, de la cession d'un ensemble immobilier au Centre Hospitalier et de la cession d'un bâtiment 149 rue de Merville à Monsieur RAFFIK ont été placés.

54(2) Considérant que le décret n° 2008-146 du 15 février 2008 modifiant le siège du ressort des Tribunaux de Commerce et portant suppression du Tribunal d'HAZEBROUCK, viole le principe d'égalité et d'aménagement des territoires, qu'il est de nature à rompre l'égalité des citoyens devant le service public de la Justice, qu'il a été adopté sans étude d'impact préalable de la Chancellerie, la Ville d'HAZEBROUCK intente une action en intervention au recours en annulation déposé le 17 avril 2008 par l'Ordre des Avocats d'HAZEBROUCK contre le dit décret.

54(3) Le bail commercial accordé à la PRESSE FLAMANDE pour l'occupation d'un bâtiment à usage industriel, rue du Milieu à HAZEBROUCK, a été reconduit pour une durée de neuf ans à compter rétroactivement du 1^{er} avril 2008 pour se terminer le 31 mars 2017.

54(4) Un avenant au contrat n° AH131356 Bris de Machine Ville a été passé avec la Compagnie d'assurances GENERALI FRANCE ASSURANCES suite à l'acquisition d'une chargeuse SKL834.

54(5) a) Un avenant de régularisation au contrat 56238663 Flotte Automobile Régie des Eaux a été passé avec la Compagnie d'assurances GENERALI FRANCE ASSURANCES suite aux fluctuations du Parc automobile,

b) un avenant n° 2 au même contrat a été passé suite à la modification de la durée du contrat fixée à un an.

FONDATION WAREIN

Après avis de la Commission Administrative de la Fondation WAREIN, réunie le 17 juin 2008, le Conseil Municipal :

55.56.57.58 APPROUVE le Compte Administratif, le Compte de Gestion, l'affectation du Résultat concernant l'exercice 2007 ainsi que la décision modificative n° 1 présentée,

59. - FIXE, les loyers des nouvelles maisons, propriété de la Fondation WAREIN, qui ont été construites rue du Violon d'Or à HAZEBROUCK,

60. - AUTORISE le droit de chasse sur les terres propriété de la Fondation WAREIN situées sur la commune de CAESTRE, au profit de Monsieur Bertrand BAEY, pour une durée de neuf ans ayant pris effet au 1^{er} janvier 2008,

61. - AUTORISE le droit de chasse sur les terres propriété de la Fondation WAREIN situées sur la commune de SAINTE MARIE CAPPEL, lieudit « Mallekand Veld », au profit de Monsieur Jacques MOREAU, pour une durée de neuf ans à dater du 1^{er} septembre 2008,

62. - REND COMPTE d'une décision en matière d'assurances concernant la signature d'un avenant n° 2 de régularisation au contrat 043505/N Responsabilité Civile passé avec la SMACL ASSURANCES, suite à la déclaration des salaires bruts de l'année 2007,

FONDATION DEPOORTER

Après avis de la Commission Administrative de la Fondation DEPOORTER, réunie le 17 juin 2008, le Conseil Municipal :

63.64.65.66 APPROUVE, le Compte Administratif, le Compte de Gestion, l'affectation du Résultat de l'exercice 2007 ainsi que la décision modificative n° 1 qui a été présentée,

67(1) REND COMPTE d'une décision relative à la signature d'un contrat avec le Bureau VERITAS pour la vérification des installations électriques, gaz, chauffage, moyens de secours, ascenseurs et systèmes de sécurité incendie, prenant effet au 1^{er} janvier 2008,

67(2) REND COMPTE d'une décision relative à la signature d'un avenant de régularisation au contrat d'assurances 54033580 AUTO 4 ROUES avec la Compagnie d'Assurances GENERALI FRANCE ASSURANCES suite à la déclaration du nombre de sorties de septembre 2006 à septembre 2007,

67(3) REND COMPTE d'une décision concernant la signature d'un avenant n° 2 de régularisation au contrat n° 043505/N Responsabilité Civile avec la S.M.A.C.L. Assurances suite à la déclaration des salaires bruts de l'année 2007,

67(4) REND COMPTE d'une décision concernant l'acceptation d'un don au profit de la Fondation DEPOORTER,

**
** **

Le Conseil Municipal a pris connaissance des rapports suivants :

- Prix et la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement,
- Prix et la qualité du service public d'élimination des déchets,
- du Syndicat Mixte pour le Scot de Flandre Intérieure,
- du Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes de Flandre.

Vu, les articles 254 et suivants du Code de Procédure Pénale,

Vu, l'arrêté préfectoral en date du 21 mars 2008, portant répartition du nombre des Jurés entre les communes ou communes regroupées,

Le Conseil Municipal a procédé à la validation du tirage au sort de 51 personnes en qualité de titulaires et 30 personnes en qualité de suppléants) inscrites sur les listes générales des électeurs de la Commune constituant la liste communale préparatoire de la liste annuelle des jurés.

Monsieur le Maire a levé la séance à 20h00

Hazebrouck, le 27 juin 2008

LE MAIRE,
Vice Président du Conseil Général du Nord,



Jean-Pierre ALLOSSERY